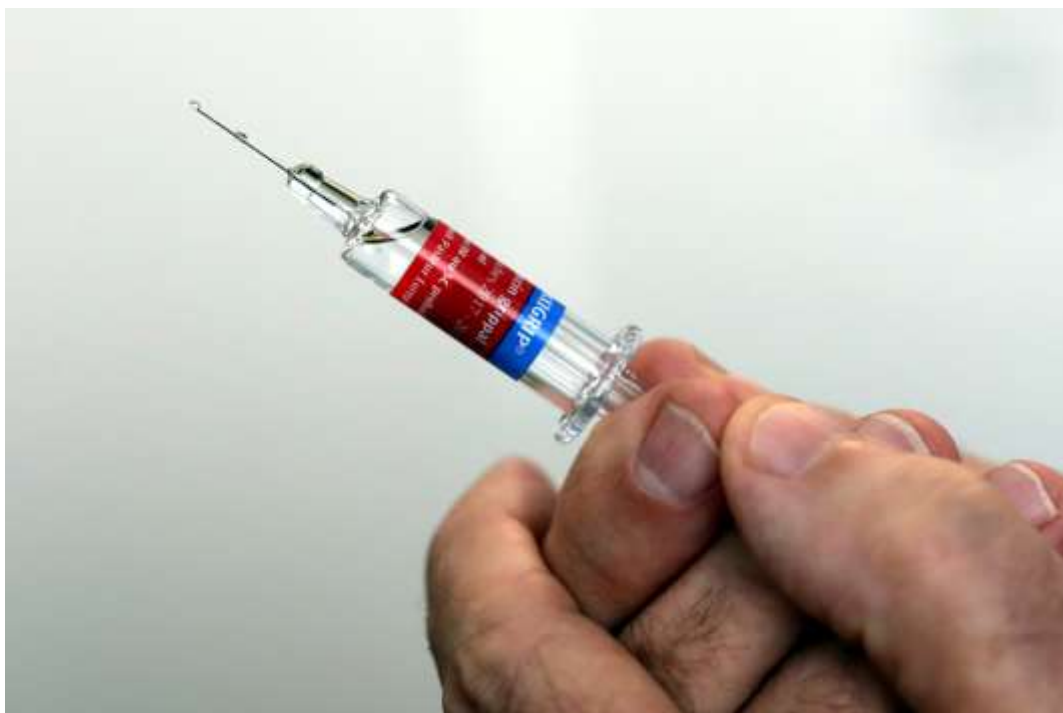


## « Les espaces délaissés par les professionnels de santé sont en progression constante »

Dans une tribune au « Monde », le docteur Pierre Micheletti explique que les inégalités territoriales d'accès à la santé sont au moins aussi importantes que l'accessibilité financière aux soins. Mais la libre installation des médecins reste un sujet tabou.

LE MONDE | 08.01.2018 à 17h41 • Mis à jour le 08.01.2018 à 17h57 | Par Pierre Micheletti (Responsable pédagogique du diplôme universitaire « Santé précarité » à la faculté de médecine de Grenoble, membre du Conseil nat...



« Les quartiers socialement défavorisés souffrent, pour la plupart des professionnels de santé, d'un déficit notable. »  
ERIC GAILLARD / REUTERS

**Tribune.** Le débat sur les questions de santé, a été récemment relancé par le journal *Le Monde* à propos des gynécologues et des dépassements d'honoraires (« [Dépassements d'honoraires des gynécologues : des consultations supérieures à 120 euros à Paris](#) » ([/sante/article/2017/12/27/dépassements-d-honoraires-chez-les-gynecologues-des-consultations-jusqu-a-plus-de-120-euros-a-paris\\_5234771\\_1651302.html?xtmc=gynecologues&xtcr=6](#)), par Laura Motet et François Béguin). Il s'organise ainsi autour d'une considération certes respectable et importante : la question de la couverture maladie et des entraves à ce que l'on nomme l'accessibilité financière aux soins. Mais, à elle seule, cette discussion ne saurait résumer ce qui fait le quotidien de nos concitoyens de façon beaucoup plus immédiate et concrète : les criantes inégalités en termes d'offre de soins sur les territoires touchent de nombreuses spécialités médicales.

Un constat, en particulier, fait consensus : des quartiers urbains et périurbains jusqu'il y a peu dits « sensibles » cumulent les mauvais indicateurs de précarité. Proportion de populations d'origine étrangère, taux de chômage, taux de pauvreté, taux de familles monoparentales sans emploi, taux de population sans aucun diplôme, taux d'illettrisme y sont nettement plus dégradés.

### Retrouvez notre dossier sur l'accès aux soins gynécologiques

[Consulter un gynécologue : la grande galère](#) ([/sante/article/2017/12/27/consulter-un-gynecologue-la-grande-galere\\_5234776\\_1651302.html](#))

[Dépassements d'honoraires des gynécologues : des consultations supérieures à 120 euros à Paris](#) ([/sante/article/2017/12/27/dépassements-d-honoraires-chez-les-gynecologues-des-consultations-jusqu-a-plus-de-120-euros-a-paris\\_5234771\\_1651302.html](#))

[A Aulnay, « certaines femmes n'ont pas eu de suivi gynéco depuis six ans »](#) ([/sante/article/2017/12/27/a-aulnay-certaines-femmes-n-ont-pas-eu-de-suivi-gyneco-depuis-six-ans\\_5234944\\_1651302.html](#))

Gynécologie, pédiatrie, psychiatrie... l'inquiétante fracture sanitaire ([idees/article/2017/12/27/-inquietante-fracture-sanitaire\\_5234862\\_3232.html](https://idees/article/2017/12/27/-inquietante-fracture-sanitaire_5234862_3232.html))

Gynécologie : qui fait quoi ? ([les-decodeurs/article/2017/12/27/gynecologie-qui-fait-quoi\\_5234867\\_4355770.html](https://les-decodeurs/article/2017/12/27/gynecologie-qui-fait-quoi_5234867_4355770.html))

Où sont passés les gynécologues ? ([videos/video/2017/12/27/ou-sont-passes-les-gynecologues\\_5234855\\_1669088.html](https://videos/video/2017/12/27/ou-sont-passes-les-gynecologues_5234855_1669088.html))

La santé ressentie, les taux de couverture vaccinale, les taux d'obésité chez les enfants, la prévalence de caries dentaires non soignées, y sont également moins bons qu'ailleurs sur le territoire national. Pour prendre en charge ces problèmes de santé, le déséquilibre est patent entre les ex-ZUS (zones urbaines sensibles) et les quartiers favorisés des principales agglomérations concernant la médecine générale et majeur si on s'intéresse à l'offre de soins dentaires.

## Inquiétudes en pédopsychiatrie

Telle est l'illustration de ce qu'a spontanément produit notre système de santé, en partie rééquilibré, ça et là – pour la médecine générale –, par l'implantation de « maisons de santé pluri-professionnelles (MSP) » et de centres de santé soutenus par les élus locaux. Ne parlons pas, car alors les écarts sont bien pires, des différences territoriales pour les psychiatres... Pour cette discipline, seule la psychiatrie hospitalière, via les centres médico-psychologiques (CMP), assure une prise en charge spécialisée des pathologies mentales, dans des espaces urbains où les toxicomanies influencent lourdement les tableaux cliniques, comme dans les zones rurales isolées ou l'éloignement géographique renforce l'isolement des patients.

**Lire aussi : « L'accès à la santé des personnes précaires est une urgence sanitaire et sociale »** ([idees/article/2017/10/03/l-acces-a-la-sante-des-personnes-precaires-est-une-urgence-sanitaire-et-sociale\\_5195310\\_3232.html](https://idees/article/2017/10/03/l-acces-a-la-sante-des-personnes-precaires-est-une-urgence-sanitaire-et-sociale_5195310_3232.html))

En milieu rural, hors la psychiatrie publique, il n'y a pas de représentants de cette spécialité. Pourtant, de profondes inquiétudes planent sur la situation de la démographie des psychiatres hospitaliers, particulièrement graves en pédopsychiatrie. Or, il s'agit, comme pour la médecine générale, d'un dispositif crucial dans l'offre de soins de premier recours, seule discipline médicale ayant une ambition d'aménagement du territoire. D'ores et déjà, près de 30 % des postes de praticiens hospitaliers sont occupés par des médecins non statutaires !

**Lire aussi : Accès aux soins : des territoires abandonnés** ([election-presidentielle-2017/article/2017/03/30/acces-aux-soins-des-territoires-abandonnes\\_5103491\\_4854003.html](https://election-presidentielle-2017/article/2017/03/30/acces-aux-soins-des-territoires-abandonnes_5103491_4854003.html))

D'après le rapport 2013 de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles (ONZUS), les quartiers « fragiles » souffrent, pour la plupart des professionnels de santé, d'un déficit notable. Si les infirmiers sont globalement bien présents, certains métiers comme les ergothérapeutes, les psychomotriciens ou les audioprothésistes sont fortement sous-représentés.

La loi de santé, votée en 2016, prévoit la constitution d'un Atlas national de la démographie pour surveiller ces phénomènes. L'analyse des densités brutes ne suffira pas : il sera important de s'intéresser aux professionnels âgés de plus de 55 ans, car c'est bientôt, quand les « *baby-boomeurs* » partiront à la retraite, que l'effet de cisaillement démographique se fera sentir dans les quartiers socialement défavorisés, puisque souvent ils n'y trouveront pas de successeurs.

## Les jeunes praticiens et les inégalités sociales de santé

C'est dire combien le principe d'égalité sur l'ensemble du territoire national prend un relief particulier pour l'avenir. Les nouveaux élus de LRM devront nécessairement considérer ces inégalités, car partout où les professionnels de santé seront absents demain, la question de la couverture maladie n'est pas la priorité des habitants concernés ! Or, ces espaces délaissés sont en progression constante.

Plane alors l'ombre d'un sujet qui sent le souffre : celui de la liberté d'installation des professionnels libéraux. Question cruciale, épineuse et complexe, omniprésente dans les esprits des décideurs politiques, mais tellement sensible électoralement...

**Lire aussi : L'offre médicale devrait croître moins vite que la demande** ([sante/article/2017/05/13/l-offre-medicale-devrait-croitre-moins-vite-que-la-demande\\_5127230\\_1651302.html](https://sante/article/2017/05/13/l-offre-medicale-devrait-croitre-moins-vite-que-la-demande_5127230_1651302.html))

En toile de fond de ces enjeux émerge également la nécessaire évolution de la formation initiale des professionnels de santé, des médecins en particulier : il existe une méconnaissance criante des jeunes praticiens, au sortir des universités, de ce que sont les inégalités sociales de santé (ISS) et des territoires sur lesquels elles se déploient. Comment les convaincre de travailler dans des espaces dont ils ignorent grandement les réalités et leurs logiques ? Quand ces zones ne leur font pas peur...

Dans un pays où les études sont largement soutenues par la collectivité, il faut absolument reconnecter le corps médical avec la prise en compte des réalités sociales, occultée durant leurs études, pour traiter ce que certains qualifient de « socio-parésie » des sciences médicales...

---

**Pierre Micheletti** est codirecteur et coauteur de l'ouvrage *La Santé des populations vulnérables*, Ellipses, 2017.

---